



PHI 951 et PHI 952
Séminaire de philosophie fondamentale
Séminaire de philosophie pratique
Plan de cours – Automne 2017 et hiver 2018
Mardi, 16 h 00 à 18 h 50
Local A1-102 à Sherbrooke et local L1-2637 à Longueuil (visioconférence)

<i>Enseignants :</i>	Benoît Castelnérac	François Claveau
<i>Bureau :</i>	A5-207	A5-216
<i>Téléphone :</i>	819 821-8000, poste 61380	819 821-8000, poste 62298
<i>Courriel :</i>	Benoit.Castelnerac@USherbrooke.ca	Francois.Claveau@USherbrooke.ca

Objectif

Élargir et approfondir ses connaissances et ses compétences méthodologiques à propos des éléments fondamentaux de la philosophie pratique (dans les différentes acceptions de l'expression « philosophie pratique »).

Objectifs spécifiques

1. Consolider ses connaissances sur la philosophie pratique
2. Développer ses capacités méthodologiques pour mener à bien un projet doctoral en philosophie pratique
3. Ébaucher son projet doctoral

Contenu

Ce séminaire annuel (6 cr.) constitue la porte d'entrée dans le Doctorat en philosophie pratique. Les cours d'un programme de doctorat visent trois objectifs: consolider la connaissance d'un corpus disciplinaire, développer des compétences pour le travail de recherche méthodique et avancer sur son projet doctoral. Ce séminaire n'y fait pas exception. Nous lirons et discuterons un vaste corpus de textes en philosophie. De plus, l'année sera ponctuée de formations et d'évaluations qui visent principalement le développement des capacités en recherche. Finalement, les étudiants devront produire deux ébauches de leur projet doctoral et en discuter en classe.

La spécificité de ce séminaire d'entrée vient du fait qu'il s'agit d'un doctorat en *philosophie pratique*. Cela a des implications sur le corpus à couvrir et sur les compétences de recherche à développer.

Notre survol de textes importants explorera les différents sens de l'expression « philosophie pratique ». Une première approximation peut distinguer trois sens généraux. Tout d'abord, la philosophie peut être considérée comme définissant *un type d'existence* : une vie guidée par « l'amour de la sagesse » serait faite de pratiques spécifiques. Deuxièmement, la philosophie pratique s'oppose à la philosophie fondamentale (ou théorique) en *désignant des domaines de la philosophie* à l'exclusion d'autres. Les philosophes se spécialisant en éthique et en philosophie politique se rangeraient ainsi parmi les « philosophes pratiques » tandis que ceux, par exemple, qui travaillent en ontologie et en épistémologie seraient exclus du groupe. La troisième acception, par contre, rejette une telle distinction entre domaines : ce qui distinguerait la philosophie pratique est une *volonté d'influencer les pratiques* hors des cercles philosophiques. Étant donné que toutes les grandes questions philosophiques (par ex., qu'est-ce qui est bien, beau, juste? qu'est-ce qui existe? qu'est-ce que connaître?) peuvent être posées avec une volonté d'avoir des conséquences pratiques, on a vu apparaître des courants se revendiquant, entre autres, de l'ontologie appliquée et de l'épistémologie pratique. Comme ces courants, tout comme l'éthique appliquée, rejoignent les préoccupations de chercheurs hors de la philosophie, ils ont comme ressemblance de famille l'*interdisciplinarité*. Dans le séminaire, nous lirons des textes qui couvrent ces différents sens de « philosophie pratique » et qui offrent des visées pratiques distinctes pour la philosophie.

Le fait qu'il s'agit d'un doctorat en philosophie pratique a aussi des implications sur les compétences en recherche à développer dans le cadre de ce séminaire. Certaines compétences sont bien sûr transdisciplinaires : compétences à la lecture critique, à présenter oralement, à écrire selon les normes académiques. D'autres compétences sont davantage associées à l'identité de la philosophie : capacité à reconstruire la structure logique d'un argument, compétence fine en analyse conceptuelle et compétence en argumentation à l'oral et à l'écrit. Nous développerons tout ça dans le cadre du séminaire, mais s'y ajouteront des compétences plus pointues liées aux projets en philosophie *pratique* des étudiants. Tout dépendant de ces projets, il pourra s'agir d'une introduction à certaines méthodes de recherche empirique en sciences sociales ou de maîtriser la traduction de schèmes conceptuels issus des sciences dans le vocabulaire philosophique.

Planification du cours

Date		Description du contenu	Textes	Professeur(s) responsable(s)
1	29 août	Introduction À la dernière heure, Alain Léturneau sur la polysémie contemporaine de « philosophie pratique »		B/F
2	5 sept	Portraits intellectuels des étudiants et discussion des textes qui les inspirent. Exceptionnellement, le local à Longueuil est le L1-10745.	Textes choisis par les étudiants	B/F
Bloc 1. Histoire de la philosophie pratique (avant 1850)				
3	12 sept	Philosophie antique	Socrate et ses prédécesseurs	B
4	19 sept	Philosophie antique	Platon et Aristote	B
5	26 sept	Le projet des sciences modernes	Bacon et Descartes	F
6	3 oct	Lumières écossaises	David Hume et Adam Smith	F
7	10 oct	Les trois critiques de la raison (pure, pratique, esthétique)	Kant	B
REMISE DU PREMIER COMPTE RENDU CRITIQUE (VENDREDI 13 OCTOBRE) <i>Semaine de lecture (16 au 20 octobre)</i>				
Bloc 2. Visées pratiques de la philosophie depuis 1850				
8	24 oct	La naissance d'une philosophie de l'histoire	Hegel	B
9	31 oct	Critiques de l'idéalisme	Kierkegaard, Marx	B/F
10	7 nov	Les idéalistes anglais	Green, Bradley	B
11	14 nov	Le pragmatisme américain	James, Dewey	F
12	21 nov	Le réalisme oxbridgien	Russell, Moore, Sidgwick	B/F
13	28 nov	Herméneutique REMISE DE LA PREMIÈRE ÉBAUCHE DU PROJET DE DOCTORAT	De Schleiermacher à Ricœur	B
14	5 déc	Discussion des premières ébauches du projet de doctorat	Projets de doctorat des autres étudiantEs	B/F
15	12 déc	REMISE DU PREMIER TEXTE ARGUMENTATIF SUR DEUX AUTEURS	---	--
Session d'hiver 2018				
Bloc 3. Visées pratiques de la philosophie au XX^e siècle				
1	9 janv	Néo-kantisme	Cassirer, Weber	B/F
2	16 janv	Philosophie de l'histoire	De Spencer à Collingwood	B
3	23 janv	Existentialisme	Heidegger, Sartre, Beauvoir	B
4	30 janv	La post-modernité	Deleuze, Lyotard	B

5	6 fév	Praxis (avec André Lacroix)		F
6	13 fév	Ontologie appliquée (avec Adrien Barton)		F
		REMISE DU DEUXIÈME COMPTE RENDU CRITIQUE (VENDREDI 16 FÉVRIER)		
7	20 fév	Philosophie des sciences	Kitcher	F
8	27 fév	Philosophie des sciences sociales	Kincaid	F
<i>Semaine de lecture (5 au 9 mars)</i>				
9	13 mars	Épistémologie sociale	Goldman	F
10	20 mars	Philosophie politique	Rawls (ou un conférencier)	F
11	27 mars	[sujet à déterminer] (avec André Duhamel)		B
12	3 avril	Contenu de l'activité à déterminer avec les étudiants		F
13	10 avril	Contenu de l'activité à déterminer avec les étudiants DEUXIÈME REMISE DES PROJETS DE DOCTORAT		F
14	17 avril	Esthétique et philosophie pratique		B
15	24 avril	Discussion des projets de doctorat	Projets de doctorat des autres étudiantEs	B/F

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

L'évaluation de ce séminaire est divisée en deux grands volets.

-I- Connaissances générales et compétences méthodologiques en philosophie

- | | |
|---|------|
| 1. Direction de séance (une par session) | 25 % |
| 2. Compte-rendu critique d'un texte (un par session) | 25 % |
| 3. Texte argumentatif sur deux auteurs (un par session) | 40 % |
| 4. Participation active au séminaire | 10 % |

L'étudiant-e sera appelée à **diriger la discussion** pour une séance chaque session (modalité 1). La procédure attendue sera expliquée en classe. Elle inclut la remise d'un document court comme base pour la discussion. Comme il s'agit d'un séminaire, la **participation active** à la discussion est attendue de tous à chaque séance (modalité 4), ce qui implique d'**avoir lu attentivement les textes chaque semaine**.

En plus du document court pour les directions de séance, deux textes devront être produits par session pour ce volet (voir la planification du cours pour les dates de tombée). Le **compte rendu critique** d'un texte à l'étude (modalité 2) doit faire au maximum 2000 mots. Le **texte argumentatif** sur deux auteurs à l'étude (modalité 3) doit faire entre 3000 et 4000 mots. Les consignes plus précises seront décrites en classe.

Critères d'évaluation

Pour les **directions de séance** (modalité 1) : préparation (par ex., fiche résumée), esprit de synthèse, finesse de la lecture, clarté du propos, et capacité de gérer la discussion

Pour les **comptes rendus critiques** (modalité 2) : justesse de l'interprétation, clarté de la structure, rigueur de l'argumentation, respect des normes académiques (par ex., citations), langue

Pour les **textes argumentatifs** (modalité 3) : comme les comptes rendus critiques en ajoutant la clarté de la thèse

Pour la **participation** (modalité 4) : la régularité, la pertinence, la clarté et la civilité du propos

-II- Projet de doctorat

- | | |
|--|------|
| 1. Portrait intellectuel | 10 % |
| 2. Première ébauche du projet doctoral | 30 % |
| 3. Deuxième version du projet doctoral | 40 % |
| 4. Commentaires sur les projets doctoraux d'autrui | 20 % |

Les deux modalités principales d'évaluation pour ce volet sont la remise d'une **ébauche du projet doctoral** vers la fin de chaque session. Chaque ébauche doit comporter une problématique et un état de la littérature. La deuxième ébauche doit avoir de 6000 à 7000 mots. Le séminaire est un lieu de réflexion collective et itérative sur les projets doctoraux. Les deux autres modalités servent cette fonction. Pour amorcer la réflexion, les étudiants seront appelés à faire, à l'oral, leur **portrait intellectuel** lors de la deuxième séance de l'automne. Lors de la dernière séance de chaque session, les étudiants devront présenter des **commentaires écrits et oraux** sur les projets doctoraux de leurs collègues.

Critères d'évaluation

Pour le **portrait intellectuel** (modalité 1) : préparation, clarté du propos, ouverture à la discussion

Pour les **ébauches de projet doctoral** (modalités 2 et 3) : clarté de la structure et du propos, finesse de la lecture, rigueur de l'argumentation, pertinence de la bibliographie, respect des normes académiques (par ex., citations), langue

Pour les **commentaires sur les projets d'autrui** (modalité 4) : préparation, finesse de la lecture, caractère constructif des commentaires

Matériel requis

Les textes à l'étude seront fournis en format électronique par les enseignants.

Bibliographie sommaire

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin.

Aristote, *Les politiques*, Paris, GF.

Bacon, F., *Novum organum*, traduit par M. Lorquet, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, [1620] 1857.

Beauvoir, S. de, *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard, 2003.

Bradley, F.H., *Essays on Truth and Reality*, Oxford, Clarendon Press, 1914

Collingwood, R.G., *An Autobiography*, Oxford, Clarendon Press, 1939.

Deleuze, G., *Le pli. Leibniz et le baroque*, Paris, Les éditions de minuit, 1988.

Descartes, R., *Discours de la méthode*, Leyde, De l'Imprimerie de Ian Maire, 1637.

Dewey, J., *The collected works of John Dewey, 1882-1953*, Electronic edition, Charlottesville, Va., InteLex Corporation, 1996.

Foucault, M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Fichte, J.G., *Conférences sur la destination du savant*, Paris, Vrin, 1994.

Goldman, A.I., *Knowledge in a Social World*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

Goldman, A.I., Whitcomb, D. (dir.), *Social Epistemology: Essential Readings*, New York, Oxford University Press, 2011.

Green, T.H., *Prolegomena to Ethics*, Oxford, Clarendon Press, 1883.

Habermas, J., *Morale et communication*, Paris, Cerf, 1986.

Hegel, G.W.F., *La phénoménologie de l'Esprit*, Paris, GF, 2015.

Hegel, G.W.F., *La raison dans l'histoire*, Paris, Plon, 1969.

Heidegger, M., *Être et temps*, Paris, Gallimard, 1986.

Hume, D., *Enquête sur l'entendement humain*. traduit par P. Folliot, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, [1748] 2002.

Hume, D., *Traité de la nature humaine*. traduit par P. Folliot, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, [1739] 2007.

James, W., *Le pragmatisme*, traduit par E. Brun, Paris, Ernest Flammarion Éditeur, [1907] 1911.

Kant, E., *Critique de la raison pure*, Paris, Gallimard.

Kant, E., *Fondements pour une métaphysique des mœurs*, Paris, Vrin.

Kierkegaard, S., *Ou bien... ou bien...*, Paris, Gallimard.

Kincaid, H. (dir.), *The Oxford Handbook of Philosophy of Social Science*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

Kitcher, P., *Science in a Democratic Society*, Amherst, Prometheus Books, 2011.

Kitcher, P., *Science, Truth, and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

Les écoles présocratiques, trad. J.P. Dumont, Paris, Gallimard.

Marx, K., *Philosophie*, Paris, Gallimard.

Marx, K., *Contribution à la critique de l'économie politique*, traduit par M. Husson et G. Badia, Paris, Éditions sociales, 1859.

Marx, K., *Le Capital: Critique de l'économie politique, vol. 1*, traduit par J. Roy, Paris, Éditions sociales, 1867.

Marx, Karl, and Friedrich Engels. *L'idéologie allemande. Première partie: Feuerbach*. Chicoutimi: Les classiques des sciences sociales, 1845.

Moore, G.E., *Principia Ethica*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1903.

Platon, *La république*, Paris, GF.

Platon, *Le Protagoras*, Paris, GF.

Ricœur, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

Rawls, J., *Justice as Fairness: A Restatement*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2001.

Rawls, J., *Théorie de la justice*. Paris, Éditions du Seuil, 1987.

Russell, B., *Problèmes de philosophie*, traduit par F. Rivenc, Éditions Payot, 1989.

Sartre, J.P., *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, 1996.

Schleiermacher, F.D.E., *Introduction aux dialogues de Platon. Leçons d'histoire de la philosophie*, Paris, Cerf, 2004.

Sidgwick, H., *Practical ethics: A collection of addresses and essays*, London, Swan Sonnenschein & Co., 1898.

Sidgwick, H., *The methods of ethics*, London : Macmillan & Co., 1874.

Smith, A., *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduit par G. Garnier, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, [1776] 1881.

Smith, A., *The Theory of Moral Sentiments*, Oxford, Oxford University Press, 1790.

Spencer, H., *First Principles*, Londres, Williams & Norgate, 1862.

Strauss, L., *De la tyrannie...*, Paris, Gallimard, 1983.

Tel Quel. Théorie d'ensemble, Paris, Seuil, 1968.

Weber, M., *Essais sur la théorie de la science*, traduit par J. Freund, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, 1904-1917.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.